



COTISATION ÉTÉ 2022



Pour tout renseignement : cg.tcludres@gmail.com

Venez découvrir nos installations et jouer tout l'été !

La cotisation vous permet d'accéder de manière illimitée aux cinq courts extérieurs et aux 2 courts de la salle S. Lenglen.

- La réservation des terrains se fait par internet, entre adhérents du club.
- L'accès aux installations se fait au moyen d'une carte perforée.

La licence FFT est obligatoire.

COTISATION Eté :

- La licence CLUB est valable jusqu'au 31 août 2022.
- Elle vous permet de participer à des tournois ou championnat individuel ou par équipe.
- Elle donne accès également des réductions chez les partenaires de la FFT, et à une newsletter mensuelle pour ne rien rater de l'actualité tennistique !
- Merci de présenter un certificat médical ou une attestation de santé.

Formule DÉCOUVERTE :

- La licence Découverte est valable 3 mois, son tarif est de 3€.
- Elle ne permet pas de participer à des tournois homologués.
- Le certificat médical est facultatif.

Nom / Prénom : Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Mail :

Votre formule :

<i>COTISATION Eté</i>			<i>Formule DÉCOUVERTE</i>
<i>A partir de Avril</i>	<i>A partir de Mai</i>	<i>A partir de Juin</i>	<i>Juin - Juillet - Août</i>
<i>Cotisation : 80 €</i>	<i>Cotisation : 65 €</i>	<i>Cotisation : 50 €</i>	<i>Cotisation : 50 €</i>
<i>licence CLUB : 30 €</i>	<i>licence CLUB : 30 €</i>	<i>licence CLUB : 30 €</i>	<i>licence incluse</i>
110 € <input type="checkbox"/>	95 € <input type="checkbox"/>	80 € <input type="checkbox"/>	50 € <input type="checkbox"/>